Guide étape par étape de la sélection axée sur les **catégories (ensembles) dans le cadre d'Entrée express**

1.

Vous manifestez votre intérêt

Créez un profil Entrée express en ligne sur votre compte sécurisé d'IRCC.

2.

Nous vous plaçons dans le bassin d'Entrée express

Si vous êtes admissible à l'un des programmes d'Entrée express (catégorie des travailleurs qualifiés [fédéral], catégorie des travailleurs de métiers spécialisés [fédéral] ou catégorie de l'expérience canadienne), nous vous placerons dans le bassin d'Entrée express.

3.

Vous vérifiez votre note dans le Système de classement global

Une fois que votre profil d'Entrée express est dans le bassin, nous vous attribuerons une note en fonction de vos points dans le Système de classement global (SCG). Vous pouvez voir votre note dans votre compte d'IRCC.

4.

Nous déterminons les personnes admissibles à une catégorie (ensemble)

Nous déterminons, en fonction de leur profil, les candidats et candidates du bassin qui sont admissibles à une catégorie (ensemble) précise que le ministre a établie.

5.

Nous classons votre profil d'Entrée express

Nous classons les personnes admissibles en fonction de leur note dans le SCG.

6.

Nous organisons une ronde d'invitations

Dans tous les types de rondes, nous invitons les personnes admissibles ayant obtenu les notes les plus élevées dans le SCG à présenter une demande à un programme d'immigration économique. Dans les rondes par catégorie, les candidats doivent aussi être admissibles à une catégorie donnée pour recevoir une invitation.

7.

Présenter une demande de résidence permanente

Si vous recevez une invitation à présenter une demande, vous disposerez de 60 jours pour soumettre une demande pour un programme donné dans le cadre d'Entrée express.

8.

Nous prenons une décision concernant votre demande

Nous prenons une décision en fonction de votre admissibilité au programme pour lequel vous avez présenté une demande, de l'exactitude des renseignements figurant dans votre profil, de votre admissibilité à la catégorie et de votre admissibilité au Canada.